

Toutes les ventes de produits et d'équipements, ainsi que les prestations de service de la Sté FT Polymer SAS sont régies par des conditions générales ci-après que le client déclare bien connaître et avoir acceptées.

Pour les besoins des présentes il conviendra d'entendre par « client » tout acheteur ou donneur d'ordre.

Toutes les clauses des présentes conditions générales de vente sont déterminantes et impulsives et, en cas de clause contraire des conditions de notre cocontractant, celui-ci renonce expressément à se prévaloir de ses propres clauses ainsi que de toute clause similaire à la présente clause.

Si le client réfute les présentes conditions générales de vente ainsi que dans le cas où ses conditions générales d'achat viennent en contradiction avec les présentes conditions générales de vente, celui-ci doit en avvertir la Sté FT Polymer SAS par lettre recommandée dans un délai de 15 jours maximum après la date de la commande.

Tout client ayant déjà été livré par FT Polymer SAS et ayant déjà fait l'objet d'une facturation ne pourra invoquer sous quelque motif que ce soit la méconnaissance des présentes conditions de vente et en refuser leur application intégrale.

I) RESPONSABILITE

Dans le cas de produits ou d'équipements distribués ou revendus en France par FT Polymer SAS, le client s'interdit expressément toute poursuite ou réclamation en dommages et intérêts à l'encontre de FT Polymer SAS. Toute éventuelle action de réparation devant les tribunaux devra être faite uniquement à l'encontre du fabricant desdits produits ou équipements.

II) LIVRAISON

2.1 Tous les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans engagement de la part de FT Polymer SAS. Aucun retard de livraison ne peut donner lieu à des dommages intérêts quelconques ni justifier l'annulation d'une commande.

2.2 La livraison s'effectue par la remise des produits au transporteur. A compter de la date de cette remise, le transfert des risques incombe au client, quels que soient le mode de transport et les conditions de règlement du prix dudit transport. Dans ses rapports avec le transporteur, FT Polymer SAS agit comme le mandataire de l'acheteur. Le transfert de propriété est retardé jusqu'à la date de paiement complet et effectif du prix des produits livrés.

2.3 Il appartient à l'acheteur de contrôler les envois lors de la réception des produits et de faire immédiatement au transporteur ou livreur toutes réclamations ou réserves, le cas échéant. FT Polymer SAS décline expressément toute responsabilité à cet égard.

2.4 Aucune réclamation concernant une avarie, casse ou fuite du conditionnement des produits ne pourra être imputée à FT Polymer SAS à moins d'être signifiée par lettre recommandée dans les 48 heures suivant la livraison.

III) UTILISATION

3.1 Le client s'engage à suivre soigneusement toutes les instructions figurant dans les brochures techniques qui lui sont remises et relatives notamment au stockage, à la manipulation, au transport et à l'usage des produits et à tenir le plus grand compte des mises en garde et avertissement qui sont contenus dans lesdites brochures.

3.2 Le client s'engage, au cas où lesdites instructions, mises en garde et avertissements contenus dans les brochures susvisées ne lui apparaîtraient pas suffisamment explicites ou détaillées, à demander sans délai toute précision ou explication supplémentaire qu'il jugerait nécessaire.

3.3 Avant toute utilisation des produits, l'acheteur devra contrôler la convenance ou l'adaptation des produits à l'usage particulier auquel il les destine, au moyen d'un test préalable à l'utilisation envisagée portant sur un échantillonnage représentatif.

3.4 Certains produits peuvent causer des irritations ou des allergies et peuvent pénétrer sous la peau. L'usage de lunettes, gants et crèmes protectrices est recommandé pour l'utilisateur. Si les produits entrent en contact avec une quelconques partie du corps, il convient de la laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

IV) PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

4.1 Nos prix s'entendent hors taxes, nets de toute remise et d'escompte, produits en nos entrepôts emballés pour transport par route, dédouanés pour libre circulation à l'intérieur du territoire de la Communauté Economique Européenne. Ils correspondent aux prix figurant sur les tarifs FT Polymer SAS en vigueur au jour de la facturation, quelle que soit la date d'inscription de la commande. Ils sont susceptibles d'être modifiés sans préavis de notre part, en raison notamment de la variation des cours des métaux précieux et du taux de change.

4.2 Nos factures sont établies au fur et à mesure des livraisons. Elles sont payables à notre siège social à trente (30) jours fin de mois si leur montant est supérieur à cent cinquante Euros (150€). Pour toute facture inférieure à cent cinquante Euros (150€), règlement par chèque à réception de facture avec supplément pour frais de dossier.

4.3 Les délais de paiement sont déterminants et, en cas de retard de paiement d'une facture conformément au paragraphe 4.2 ci-dessus :

a) L'acheteur sera de plein droit redevable d'un intérêt de retard calculé au taux de découvert par mois sur tout montant impayé à son échéance, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. Outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, il sera exigé une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros.

b) FT Polymer SAS sera en droit de suspendre toute livraison ultérieure et de réclamer, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, le paiement immédiat de toutes les sommes, même non échues, qui pourraient lui être dues, ou d'exiger la restitution immédiate des produits livrés dont elle aura conservé la propriété conformément au paragraphe 2.2 ci-dessus, le tout sans préjudice de tous dommages-intérêts. Tous les frais supportés par FT Polymer SAS pour recouvrer sa créance ou la possession des produits livrés seront à la charge de l'acheteur.

V) GARANTIE

5.1 La garantie est totalement assumée par chaque fabricant des produits ou équipements que FT Polymer SAS revend en FRANCE. Aucune responsabilité de garantie n'est assurée par la Sté FT Polymer SAS sur les produits ou équipements dont elle n'assure pas la fabrication.

5.2 Les produits ou équipements sont garantis par le fabricant contre tout vice de matière première ou de fabrication pendant toute la durée de la garantie indiquée sur la notice technique du fabricant lors de leur livraison à l'acheteur.

5.3 En cas de litige lié à la garantie, le client s'engage expressément à n'exercer aucun recours à l'encontre de FT Polymer SAS. Toute action visant à incriminer un quelconque non-respect de la garantie devra uniquement être exercée auprès du fabricant du produit ou de l'équipement en cause, même si celui-ci est étranger.

VI) FORCE MAJEURE

6.1 FT Polymer SAS ne sera responsable d'aucun manquement total ou partiel, dans l'exécution de ses obligations, si ce manquement est imputable à la force majeure ou à un cas fortuit.

Sont notamment considérés comme tels : les grèves totales ou partielles, l'interruption des services de transport, et tout autre évènement entravant ou arrêtant les prestations ou celles de ses fournisseurs, même temporairement.

6.2 Si un contrat ou une commande devient, en totalité ou en partie, impossible à exécuter FT Polymer SAS aura droit, pour toute prestation effectuée par elle jusqu'à la date de survenance de cette impossibilité, à une rémunération raisonnable, sur laquelle s'imputera toute somme déjà payée par l'acheteur et se rapportant audit contrat ou à ladite commande.

VII) ATTRIBUTION DE JURIDICATION

Toutes contestations susceptibles de résulter de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales de vente seront de la compétence exclusive des tribunaux dans le ressort desquels se trouve le siège social de FT Polymer SAS, quelles que soient les modalités de paiement acceptées et même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie. Le droit français sera seul applicable.